



Actualités

- Déclaration en ligne des événements sanitaires indésirables sur un portail dédié
Loïc Simon, CClin Est
- Campagnes hygiène des mains
Delphine Verjat-Trannoy, CClin Paris-Nord
- 1^{ère} journée ISO nationale
Martine Aupée et Juliette Tanguy, CClin Ouest pour le comité d'organisation

En bref

- Enquête nationale de prévalence 2017
- Outil Web AES
- Bilan LIN

Déclaration en ligne des événements sanitaires indésirables sur un portail dédié

Loïc Simon, CClin Est

L'organisation de la déclaration et du signalement des événements indésirables se finalise. Un [décret du 24 août 2016](#) a d'abord porté création d'un portail dédié. Ce 7 mars au Journal officiel (JO), un [arrêté fixe la liste](#) des catégories d'événements sanitaires indésirables pour lesquels la déclaration ou le signalement peut s'effectuer au moyen du portail.

Y figurent notamment les événements indésirables graves associés à des soins mais également, dans cette liste **les infections associées aux soins**, les événements significatifs de radioprotection ainsi que les autres vigilances : addictovigilance, biovigilance, cosmétovigilance, hémovigilance, matériovigilance, pharmacovigilance (y compris vétérinaire), réactovigilance, toxicovigilance, vigilance alimentaire, vigilance sur les produits de santé, de tatouage ou relative à l'assistance médicale à la procréation et enfin phytopharmacovigilance.

Le but de ce portail est de promouvoir et recueillir le signalement d'événements sanitaires indésirables en mettant à la disposition du public et des professionnels de santé un portail commun de signalement. Il vise à orienter le public, les professionnels de santé, les professionnels du secteur sanitaire et médico-social ainsi que les industriels vers un formulaire de déclaration.

Les signalements déclarés sont ensuite transmis aux professionnels chargés de leur traitement ou de leur évaluation.

En majorité, les événements indésirables peuvent être déclarés par des professionnels de santé ou d'autres professionnels et par les particuliers.

Toutefois, les particuliers ne peuvent déclarer les événements significatifs de radioprotection, les événements relatifs à la biovigilance, à l'hémovigilance, à l'AMP (assistance médicale à la procréation) ainsi que ceux associés aux logiciels non DM et aux dispositifs à finalité non strictement médicale utilisés dans les laboratoires

de biologie médicale pour la réalisation des examens de biologie médicale.

La page d'accueil du portail se présente comme ceci :



Au même JO ce 7 mars, [un autre arrêté s'attèle au traitement automatisé des données](#) à caractère personnel du portail par l'Agence des systèmes d'information partagés de santé (Asip Santé). Les finalités sont multiples : promouvoir et recueillir le signalement du public et des professionnels en mettant à disposition un service d'information sur la veille et la sécurité sanitaire ; orienter les acteurs vers le formulaire de déclaration ; transmettre les éléments aux professionnels chargés de leur traitement et de leur évaluation ; assurer l'information des déclarants sur le traitement de leur action.

Dès lors, l'Asip Santé accède aux données relatives aux utilisateurs possédant un espace personnel, aux données de traçabilité des actions et aux données nécessaires à l'élaboration des indicateurs de pilotage et de suivi du fonctionnement du portail. L'agence est responsable de la mise en œuvre des mesures de sécurité destinées à garantir la confidentialité et l'intégrité de la conservation, de la sauvegarde et des transmissions des données.

Pour en savoir plus:

https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

[Textes réglementaires "Signalement" sur NosoBase](#)

Quelques informations concernant les campagnes de promotion à venir sur l'hygiène des mains

Delphine Verjat-Trannoy, Cclin Paris-Nord

1 - Au niveau national, du fait de la période à venir d'élections présidentielles, la campagne française sur l'hygiène des mains est reportée lors de la semaine de sécurité des patients (SSP) au mois de novembre 2017.

2 - Pour les établissements souhaitant néanmoins mener des actions de promotion autour du 5 mai, il est possible de se référer à la campagne mondiale de l'OMS qui est axée cette année sur le thème : « Lutte contre la résistance aux antibiotiques – c'est entre vos mains » :

<http://www.who.int/gpsc/5may/fr/>

Dans cette campagne mondiale, pour chaque cible identifiée est proposé un message spécifique :

Cible n°1 = Soignants : « Pratiquez l'hygiène des mains aux moments indiqués et stoppez la propagation de la résistance aux antibiotiques »

Cible n°2 = Equipes d'hygiène (« leaders en prévention et contrôle de l'infection ») : « Mettez en place les Composantes essentielles de l'OMS pour la prévention des infections, y compris l'hygiène des mains, pour lutter contre la résistance aux antibiotiques ».

Cible n°3 = Directeurs d'hôpitaux et administrateurs : « Mettez en place un programme de prévention et contrôle de l'infection et soutenez le tout au long de l'année pour protéger vos patients contre les infections résistantes aux antibiotiques »

3 - Les nouveaux outils nationaux et régionaux suivants peuvent être utilisés pour la campagne de mai 2017 (OMS) ou de novembre 2017 (SSP).

Outil national 2017

Le Quick-audit HDM du Grephh permet de sensibiliser les professionnels aux indications de l'hygiène des mains via une évaluation des pratiques (observance/qualité) ciblant les opportunités liées à la transmission croisée des BMR/BHRE

http://www.grephh.fr/Quick-audit_HDM-GREPHH.html

Outil régional 2017

La démarche intitulée « Visite de risque – Stratégie de promotion de l'hygiène des mains » de l'Arlin Nord-Pas-de-Calais permet de faire un diagnostic sur le thème de l'hygiène des mains à l'échelle de l'établissement et de quelques services :

<http://www.cclin-arlin.fr/ES/gestiondesrisques/visitederisque.html>

4 - N'hésitez pas à nous envoyer vos projets de campagnes régionales et tout nouvel outil à partager pour alimenter la page dédiée sur le site du réseau CClin-Arlin :

http://www.cclin-arlin.fr/campagnes/hygiene_mains/mmp.html

1^{ère} journée ISO nationale

Martine Aupée et Juliette Tanguy pour le comité d'organisation

Depuis 15 ans, plus de 2,5 millions d'interventions alimentent la base de données nationale du Réseau d'alerte d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales (Raisin) animé par les 5 Centres inter-régionaux de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales et associées aux soins (CClin) et Santé publique France (SpF). Près de 600 établissements s'impliquent et mobilisent de nombreux professionnels pour faire vivre le réseau de surveillance des infections de site opératoire (ISO). Le temps est venu de se rencontrer et d'échanger. Aussi, le comité de pilotage du réseau constitué de chirurgiens, d'IBODE, d'anesthésistes, d'hygiénistes, et d'épidémiologistes vous propose de participer à la 1^{ère} Journée ISO nationale :

« Surveillance des infections du site opératoire et qualité des soins : enjeux et perspectives » organisée le 16 mai 2017 à l'ASIEM (6 rue Albert de Lapparent, 75 007 PARIS)

Au cours de cette journée les résultats de la surveillance nationale des ISO et de ses trois modules optionnels (antibioprophylaxie, facteurs de risque individuels, préparation cutanée de l'opéré) ainsi que des résultats européens vous seront présentés.

Seront également abordés des thèmes d'actualité et de recherche du réseau comme la chirurgie ambulatoire, le comportement au bloc opératoire et l'utilisation de la base nationale PMSI pour suivre les ISO.

La journée traitera également de la nouvelle approche pédagogique de la formation des chirurgiens ou intervenants en bloc opératoire à travers l'outil simulation et de la formation donnée aux étudiants IBODE sur la surveillance des ISO.

Une place particulière sera accordée à des retours d'expérience, en chirurgie carcinologique, orthopédique, digestive, gynécologie-obstétrique... au travers desquels, le rôle des différents acteurs impliqués dans la surveillance des ISO sera évoqué.

Toutes les informations concernant les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du CClin Ouest (<http://www.cclinouest.com/Pages/Agenda3-3.html>) ou en cliquant directement sur ce lien : [bulletin d'inscription](#).

En bref

L'Enquête nationale de prévalence 2017 se déroulera du lundi 15 mai au vendredi 30 juin 2017 inclus.

[En savoir plus](#)

Web AES. Suite aux nombreuses demandes d'établissements, il a été décidé de continuer à proposer l'outil Web AES pour 2017 sans en changer les modalités d'utilisation.

Un nouvel outil (Web-AES v2) est aussi en cours de réalisation. Cette version sera disponible pour 2018 et sera recentrée sur le seul niveau "établissement" : disparition des niveaux régionaux, interrégionaux, national et des droits afférents.

L'inscription 2017 via l'annuaire est disponible et l'accès 2017 à WEB-AES est dès à présent ouvert.

Bilan LIN. [L'arrêté du 10 février 2017 relatif au bilan annuel des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé](#) est accessible depuis le site NosoBase.